

La cité scolaire Jean-Lolive à Pantin

Atlas des collèges
de la Seine-Saint-Denis





l'ensemble scolaire en cours de construction (vers 1970/71)

L'ensemble scolaire Jean-Lolive (école maternelle, école primaire et ancien collège)

par Agnès Paty et Hélène Caroux

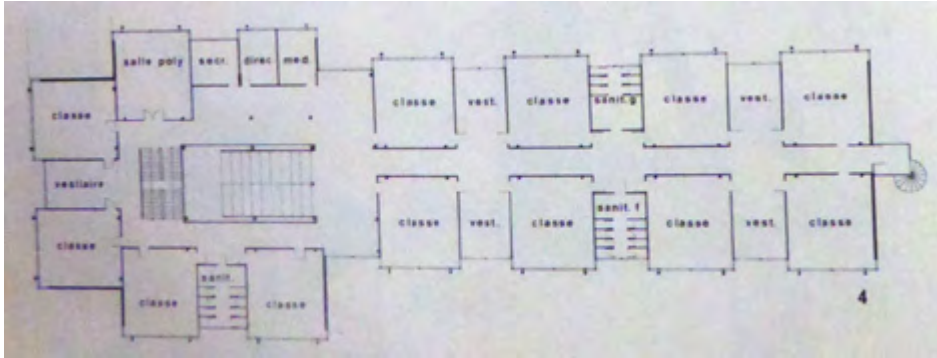
Initialement nommée les « Allumettes » en raison de sa situation sur un ancien terrain de la Manufacture des allumettes de la SEITA, cette cité scolaire réunit trois établissements : une école maternelle de 8 classes, une école primaire de 22 classes, un collège « CES 600 », un réfectoire commun au primaire et au CES et, enfin, des logements de fonction. Construit entre 1969 et 1972 par deux membres de l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture (AUA), Jacques Kalisz et Jean Perrottet, cet ensemble atypique dans le paysage scolaire de la fin des années 1960, traduit aussi bien les efforts d'innovation déployés par le ministère de l'Education nationale que les réponses inédites apportées par les deux architectes en terme de programme et de mise en œuvre technique d'un procédé industrialisé.

L'ensemble scolaire dans le quartier : contexte urbain et implantation sur le terrain

L'établissement s'inscrit dans un quartier mixte d'habitat et d'activités fortement marqué par la présence d'infrastructures industrielles et ferroviaires. Le programme comprend dès l'origine une école maternelle, un groupe primaire, un collège (CES 600), une cuisine commune, 6 réfectoires et 9 logements de fonction (répartis dans 2 bâtiments). L'ensemble est implanté sur une parcelle à l'emplacement de la Manufacture d'allumettes, démolie au cours des années 1960, après avoir abrité un groupe scolaire provisoire. Cette parcelle de 1800 m² est traversante permettant ainsi aux trois établissements de se succéder, en partant de la maternelle (rue Edouard-Vaillant) jusqu'au collège (rue Cartier-Bresson).

Pour l'école maternelle, les salles de classe sont groupées par paires dans des blocs autonomes les uns des autres et reliés par des passages couverts

entourant des patios plantés. Cette disposition crée plusieurs cours de récréation ainsi que des petits réfectoires dispersés. Pour l'école primaire et le CES, des espaces en gradin pour les rencontres et réunions se substituent aux préaux bruyants, des salles de repos sont également prévues.



plan étage de l'école primaire

Parti architectural et urbain

La conception de ce collège comme des deux écoles est le résultat d'une démarche expérimentale sur l'évolution du programme et du « plan-type Éducation nationale » menée en 1965 par les architectes du projet,



forum de l'école primaire

Kalisz et Perrottet, en concertation avec le ministère de l'Éducation nationale à travers MM. Logeais et Le Meur, respectivement inspecteur général et ingénieur en chef. Le programme est en effet élaboré à la suite d'une enquête proposée par les deux architectes chargés de l'opération. Cette enquête menée de pair avec des pédagogues mettait en évidence les carences des programmes types tout en proposant une organisation architecturale nouvelle. Une partie des enseignements tirés de cette expérience seront repris par le ministère (salles de repos, plusieurs cours de récréation plutôt qu'une seule, etc.).



l'atrium du collège et la sculpture de Ph. Thill, structure

Le projet de cet ensemble scolaire suivait deux objectifs. D'une part, la création d'espaces favorisant le développement de nouvelles pédagogies et une organisation fonctionnelle plus souple, n'excluant pas une certaine polyvalence. D'autre part, la recherche d'une expression architecturale renouvelée, plus vivante que celle des constructions scolaires de l'époque, tout en utilisant des procédés industrialisés, ici le métal. Ainsi, cette cité scolaire illustre une double approche, pédagogique d'une part, et technique de l'autre, à travers l'industrialisation des composants métalliques et un montage à sec sur le chantier.

Une des particularités du collège réside dans son organisation autour d'un atrium/patio qui s'élève sur toute la hauteur du bâtiment et le long duquel se développent rampes et galeries permettant de distribuer les étages et les classes. Composé de trois niveaux, au rez-de-chaussée se trouvent l'administration, les locaux médico-sociaux avec salle d'attente et sanitaires ainsi que deux salles de sciences et une salle de technologie. Au premier étage, prennent place la majorité des classes isolées par des éléments tampons (réserves, blocs sanitaires ou petites salles). Enfin, le deuxième étage est destiné aux salles d'arts (musique et arts plastiques) et locaux des professeurs. Au sein du collège, la sculpture de l'atrium réalisée par Philippe Thill a également une portée pédagogique puisqu'elle évoque les allumettes produites par l'ancienne Manufacture occupant le site à l'origine.

Si l'architecture de l'ensemble scolaire est homogène dans son principe, elle permet toutefois d'individualiser chaque établissement, témoignant ainsi d'une maîtrise de l'échelle en adéquation avec chacun des programmes et des degrés (l'école primaire se développe de façon linéaire, le collège autour de son atrium et avec ses niveaux en retrait sur deux façades opposées).

Structure et matériaux de construction

Sur le plan technique, J. Kalisz et J. Perrottet ont recours à l'industrialisation et aux procédés constructifs imposés par le ministère de l'Éducation nationale. Mettant en œuvre le procédé SNCI de l'entreprise GEEP-Industries, spécialiste de la construction métallique, ils font une démonstration exemplaire de leur capacité à dépasser son utilisation «classique» et à donner au programme une expression architecturale variée. Soutenus par une structure de poteaux poutres «en Y inversé» peints de couleurs primaires, des modules habillés de murs-rideaux à l'extérieur constituent l'unité de base répétée autant que nécessaire pour créer des espaces fonctionnels.

L'architecture se veut didactique par la mise en évidence volumétrique des fonctions et des modes de construction, comme l'expliquent les architectes « les volumes des classes sont mis en avant (...) l'ossature porteuse en acier (reportée à l'extérieur) est traitée en « Y » renversé pour mieux suggérer la stabilité. Les boulons assurant la liaison sont peints



façade sud-est du collège

de couleur différente de l'ossature ». L'ossature porteuse en acier permet une portée de 7,20 m, cette dimension correspondant à la nouvelle trame Éducation Nationale qui a été adoptée à partir des années 1970, c'est-à-dire à la dimension d'une classe. Les murs-rideaux en panneaux de tôle d'aluminium laquée et gaufrée en façade, au calepinage soigné et aux proportions réussies intègrent avec finesse les menuiseries et garde-corps des terrasses conférant à l'ensemble élégance et cohérence.

Chronologie

- 1969-1972 : conception -livraison
- 2022 : reconstruction hors site

Les acteurs de la construction

- Maître d'ouvrage : Ville de Pantin, ministère de l'Éducation nationale
- Architectes : Jacques Kalisz, Jean Perrottet
- Entreprise : SNCI, Geep Industries (Paul Chaslin)
- Bureau d'Études : ingénieurs Richard Slama, Miroslav Kostanjevac, (structures) Jean Venturelli (fluides)
- Artiste : Philippe Thill



détail



détail de la rampe du collège

Crédits :

p. 2 et p. 15 : Fonds Kalisz/Cité de l'architecture et du patrimoine/ Archives d'architecture du XX^e siècle

p. 4 : plan : « Techniques et Architecture », 1976, n°308

photo : Fonds Kalisz/Cité de l'architecture et du patrimoine/ Archives d'architecture du XX^e siècle

photographie de couverture, p. 5, p. 9 et p. 10 : Alexandra Lebon/ Département de la Seine-Saint-Denis

p. 7 : Agnès Paty / CAUE 93

Les sources sur le collège Jean-Lolive conservées aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Le collège (programme 600) est construit en 1969 par les architectes Jacques Kalisz et Jean Perrottet en même temps qu'une école primaire (22 classes) et une école maternelle (8 classes). Le collège (construction métallique) est mis en service en 1971. Les architectes ont travaillé sur les besoins des usagers avec l'Éducation nationale. Parmi les innovations de la construction, se trouvent le réfectoire commun au CES et à l'école primaire. Le collège compte 427 élèves en 1979, 503 élèves en 1995 et 538 en 2021. Devenu inadapté, le collège est reconstruit sur un site différent et a ouvert ses portes en septembre 2021.

Sources écrites

Bâtiments, travaux

1125W58-61

Préfecture/ Direction des relations avec les collectivités locales (DRCL) / Constructions scolaires (CS)

1125W58

Groupe scolaire Jean-Lolive. – Pavillon du gardien (s.d.).

1125W59

Groupe scolaire Jean-Lolive (s.d.).

1125W60

Groupe scolaire Jean-Lolive. – Acquisition des terrains, construction d'un préau.

Groupe scolaire Les Allumettes (Jean-Lolive). – Acquisition de terrains avenue Édouard Vaillant (s.d.).

1125W61

Groupe scolaire Jean-Lolive. – Décoration (s.d.).

1881W2

CES Jean-Lolive. – Acquisition de terrains au lieu-dit Les Allumettes, programme pédagogique, construction, nationalisation, traité constitutif

entre le ministère de l'Éducation nationale et la Ville de Pantin, financement, implantation d'un bâtiment de deux classes, attribution de matériel de premier équipement et de matériel scientifique (1966-1981).

Inspection académique/Division des élèves, de la pédagogie et des établissements (DEPE 4)

1768W164

CES Jean-Lolive. – Agrément des terrains (1969-1970). Construction (1967-1970). Travaux de sécurité (1974).

Direction des relations avec les collectivités locales (DRCL)

1768W163

CES Jean-Lolive. – Acquisition des terrains pour la construction (1967-1974). Construction : dossier technique (1974-1984).

Direction des relations avec les collectivités locales (DRCL)

2249W33

Collège Jean-Lolive. – Travaux d'étanchéité, construction d'une chaufferie : correspondance (1980-1981).

Préfecture/Direction de la réglementation/Bureau des libertés publiques/
Section sécurité incendie

1770W165

École Jean-Lolive. – Extension du réfectoire (1985).

Direction départementale de l'équipement/Service des constructions publiques

2157W118

Mobilier.

Conseil général/Direction des collèges et des actions pour la formation

3229W21

Chantier : plan de retrait (2009).

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE Ile-de-France/
Unité de contrôle n°4 (UC4)

Pédagogie : projets d'établissement

Inspection académique

1852W21	1991-1992
1976W14	1992-1995
2191W15	1998-1999

Conseils d'administration : procès-verbaux

Conseil général/Direction des collèges et des actions pour la formation

1941W224	1990-1995
2157W109	1996-1997
2157W113	1997-1998
2372W55	1998-1999
2372W58	1999-2000
2372W157	2000-2001
2372W195	2001-2002

Finances et comptabilité

Budget et comptes financiers

Conseil général/Direction des affaires scolaires, du sport, de la culture et de la jeunesse (DASSCJ)

1667W69	1986-1989
---------	-----------

Conseil général/Direction des collèges et des actions pour la formation

1941W192	1990-1994
----------	-----------

Budget

Conseil général/Direction des collèges et des actions pour la formation

2157W82	1995
2157W87	1996
2157W93	1997
2372W9	1998
2372W118	1999
2372W136	2000

Comptes financiers

Conseil général/Direction des collèges et des actions pour la formation

2157W98	1995
2157W104	1996
2157W166	1997
2372W113	1998
2372W126	1999
2372W131	2000
2372W171	2001

Interventions publiques

2872W108

23/10/2000, M. Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale, M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement, collège Jean-Lolive, Pantin : correspondance, télégrammes, lettres d'information aux élus, fiches, notes, chiffres-clés, listes d'invités, programmes, cartons d'invitation, discours, brochures, communiqués de presse.

Préfecture/Cabinet du préfet/Bureau de l'information et des études générales

Sources iconographiques

2007W6073-6092

Collège Jean-Lolive à Pantin : photos N/B 18x24. Auteur : L. Franey (1991).

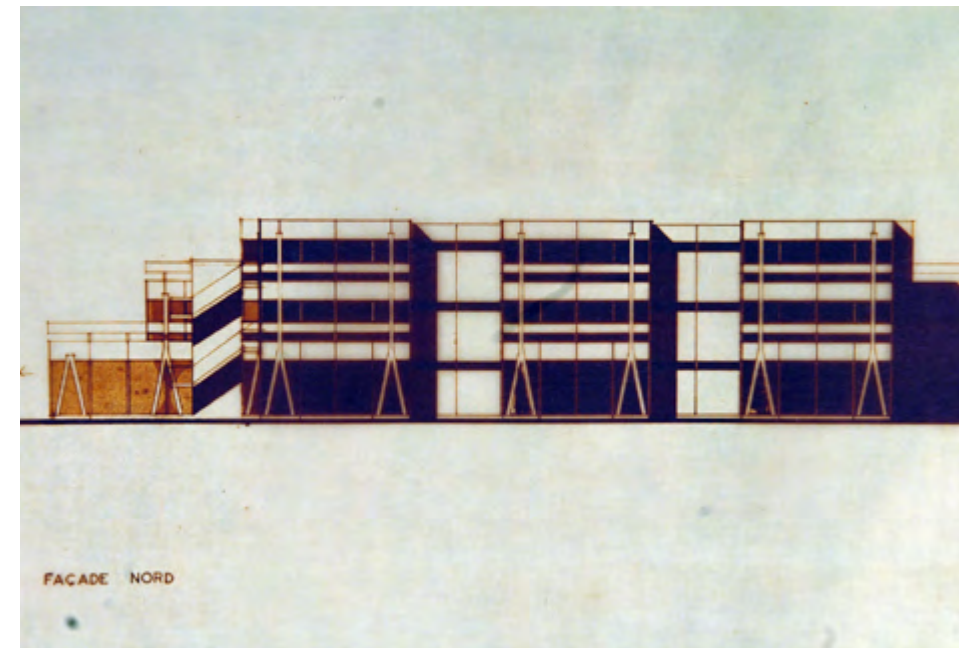
Conseil général/Direction de la communication

Sources audiovisuelles

1AV24610

Enregistrement sonore de la réunion du 21/02/2000 au collège Jean-Lolive à Pantin, entre les représentants du conseil général et le principal de l'établissement (2000).

Conseil général/Service des collèges



façade nord de la cité scolaire

Ce livret a été réalisé l'occasion d'une visite guidée le 13 avril 2022 par Hélène Caroux (CD93) et Justine Bourgeois (CAUE93).

La notice architecturale est extraite de l'Atlas des collèges, ressource documentaire mise en ligne par le Département de la Seine-Saint-Denis, à laquelle le CAUE 93 est l'actuel contributeur.

Les sources sur le collège Jean-Lolive proviennent du Guide des sources sur les collèges en Seine-Saint-Denis établi par les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Conception et organisation : Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Service du Patrimoine culturel du Département de Seine-Saint-Denis et Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Saint-Denis.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :

- l'Atlas des collèges de Seine-Saint-Denis :
<http://patrimoine.seinesaintdenis.fr/Les-colleges-de-Seine-Saint-Denis>
- les Archives départementales de Seine-Saint-Denis :
<http://archives.seinesaintdenis.fr>